

PAR COURRIEL

Montréal, le 22 février 2018

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin

575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10

Québec (Québec) G1R 6A6

terminal-montreal-est@bape.gouv.qc.ca

Objet : La Chambre de commerce de l'Est de Montréal appuie le projet de construction d'un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) relativement au projet de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) visant à construire un terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire à Montréal-Est, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) apporte, par la présente, son appui au projet et désire attirer l'attention des commissaires sur des éléments qu'elle juge importants.

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts socioéconomiques de ses 1 200 membres et des 32 000 entreprises situées à l'est du boulevard St-Laurent. Couvrant un territoire composé de 850 000 habitants et de 400 000 emplois, la Chambre représente un milieu économique diversifié disposant d'opportunités de croissance importantes.

Importance du projet

Le projet de la CIAM est important pour l'est de Montréal et arrive à point nommé dans le paysage montréalais. Ce projet viendra sécuriser l'approvisionnement énergétique de plus de 50% du carburant d'aviation de trois des six aéroports les plus achalandés au Canada, tout en optimisant les coûts et en diminuant l'empreinte environnementale liée à son transport.



L'approvisionnement en carburant des aéroports de Montréal, d'Ottawa et de Toronto est hautement stratégique pour la Ville de Montréal, le Québec et le Canada. Le projet de la CIAM survient dans un contexte où la sécurisation des approvisionnements est nécessaire afin de soutenir la croissance d'achalandage des aéroports canadiens desservis par le projet. Dans un contexte de grande compétitivité au sein du monde aéroportuaire, l'optimisation des coûts en alimentation en carburant est un atout de premier ordre pour attirer de plus en plus de connexions et de compagnies aériennes à Montréal. Le projet de la CIAM constitue un jalon important qui nous permettra d'améliorer la compétitivité et l'attractivité de l'aéroport de Montréal.

Bénéfices

La CCEM se réjouit tout particulièrement des nombreuses retombées économiques qu'offrira le projet de la CIAM. Pour l'est de Montréal, ce projet va beaucoup plus loin que les retombées en taxes et en impôts pour les différents paliers gouvernementaux.

Il contribuera positivement à l'essor de secteurs stratégiques générant des retombées directes et indirectes, tant dans sa phase d'opération que dans sa phase de construction, soit par l'embauche de personnel ou par l'octroi de contrats à plusieurs entrepreneurs spécialisés. Ce faisant, il contribuera à la consolidation d'entreprises qui sont des fournisseurs du secteur pétrochimique, tels les entreprises de services environnementaux, de construction industrielle, de soudure, de systèmes spécialisés, etc.

Ce projet est structurant pour le tissu économique de l'Est du fait qu'il s'ajoute à des investissements publics et privés réalisés au sein de pôles industriels présents dans l'est de Montréal. Pour la Chambre, ce projet est ainsi une opportunité unique de consolidation du positionnement stratégique de trois importants pôles à Montréal : la grappe logistique, le complexe pétrochimique et la grappe aéronautique.

Lors de la phase de construction, la CIAM prévoit créer 681 emplois¹ équivalent temps plein. Ces emplois auront un impact majeur sur le secteur de la construction industrielle, lequel connaît des difficultés depuis 2012². Les entrepreneurs de ce secteur ont besoin d'être soutenus par des projets majeurs qui alimenteront leurs carnets de commandes, feront travailler leurs employés et générera de l'activité économique.

¹ Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire*. En ligne. <http://bit.ly/2GbpBiS> (page consultée le 13 février 2018) p. 24.

² Commission de la construction du Québec. 2018. *Perspectives*. En ligne. <http://bit.ly/2CqJHWP> (document consulté le 13 février 2018).

Pour la phase d'opération, la CIAM prévoit créer une vingtaine d'emplois³, en plus de donner des mandats à des entreprises spécialisées dans le secteur pétrochimique. La Chambre de commerce se réjouit de constater que l'entreprise mettra en œuvre des mesures favorisant l'embauche d'une main-d'œuvre locale et d'entrepreneurs locaux. Ce geste sera particulièrement significatif pour la communauté de l'est de Montréal.

Le projet de la CIAM contribuera également à revaloriser le territoire. En effet, l'entreprise prévoit s'installer sur un terrain industriel présentement inutilisé et ayant déjà été occupé par l'industrie pétrochimique⁴. Ces terrains, inutilisés pour leur vocation pétrochimique depuis près de 20 ans, représentent un avantage important puisqu'ils sont déjà adaptés à ce type d'activités et permettent à la CIAM de bénéficier des infrastructures intermodales existantes, ce qui limitera les impacts de la phase de construction. Pour la Chambre de commerce, ce terrain offre une fenêtre d'opportunité unique et constitue ainsi un choix naturel et logique.

Ce projet s'inscrit également dans une démarche environnementale visant à réduire l'émission des GES liés au transport du carburant. Le remplacement du transport en camion entre Montréal et Québec par du transport maritime jusque dans l'est de Montréal, puis par conduite souterraine jusqu'à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, est une solution des plus souhaitables au point de vue environnemental. Annuellement, des milliers de trajets de camion-citerne seraient éliminés entre Montréal et Québec.

Démarche du promoteur

Finalement, la Chambre de commerce désire souligner la qualité de la démarche de la CIAM et l'attitude responsable qu'elle a adopté tout au long de ce dossier. Le promoteur a fait preuve de transparence, d'ouverture et a inscrit au cœur de sa démarche l'acceptabilité sociale. La qualité de la présente démarche et les 30 ans d'expérience du promoteur nous mettent en confiance pour la réalisation de ce projet ainsi que pour la gestion future des opérations du terminal.

³ Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal. *Terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire*. En ligne. <http://bit.ly/2GbpBiS> (page consultée le 13 février 2018) p. 24.

⁴ Communauté métropolitaine de Montréal. 2016. *Présentation du projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire*. En ligne. <http://bit.ly/1LuVZP7> (page consultée le 31 janvier 2018).

Nous espérons que nos commentaires contribuent à la réflexion du BAPE.

Demeurant à votre disposition pour plus de renseignements, nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christine Fréchette', written in a cursive style.

Christine Fréchette